



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-22600>

Département(s) de publication : **974**

Annonce n° **25-22600**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Chu Sud Réunion

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20003001300011

Ville : St Pierre cedex

Code postal : 97448

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 974

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1606301>

Identifiant interne de la consultation : MAPA 25-29

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : sec.dtst.ghfg@chu-reunion.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 262359045

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : - Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Un justificatif prouvant l'habilitation à engager le candidat (pouvoirs etc...) - Afin de prouver qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion mentionné à l'article L. 2141-3, le candidat produit son numéro unique d'identification permettant à l'acheteur d'accéder aux informations pertinentes par le biais d'un système électronique mentionné au 1° de l'article R. 2143-13 ou, s'il est étranger,

produit un document délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente de son pays d'origine ou d'établissement, attestant de l'absence de cas d'exclusion. » (décret n° 2021-631 du 21 mai 2021, art. 3)

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. - Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat Pour les entreprises et sociétés nouvellement créées, les candidats pourront fournir, comme « preuve par équivalence », tous les éléments susceptibles de permettre d'apprécier leurs moyens (humains, techniques, financiers) pour assurer les prestations dont, à titre d'exemple, une déclaration appropriée de banque

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 24/03/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Valeur technique de l'offre : 60% Prix des prestations : 40%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de remplacement et d'optimisation des modules d'alimentation 48V et des équipements associés du bâtiment R (BSC) pour les besoins du site nord CHFG du CHU de La Réunion

Code CPV principal - Descripteur principal : 45315300

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Il s'agit d'un marché public ordinaire non alloti, consistant à réaliser les travaux de remplacement et d'optimisation des modules d'alimentation 48V du bâtiment R (BSC) pour les besoins du CHU de la Réunion, site Félix Guyon dans un but de modernisation et de mise en conformité des équipements avec les normes de sécurité en vigueur. Les prestations seront réalisées en site occupé. Le titulaire devra par conséquent respecter le fonctionnement du site, les règles de sécurité et perturber a minima l'activité du CHU. En effet, la continuité de service aux patients et la sécurité des soins doivent être assurées

Lieu principal d'exécution du marché : Site Nord CHFG du CHU de La Réunion, ALLEE DES TOPAZES-BELLEPIERRE, CS 11021 97400 - SAINT DENIS

Durée du marché (en mois) : 4

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Avant la remise des offres, les candidats doivent effectuer la visite proposée par le pouvoir adjudicateur selon les dates et modalités détaillées à l'article 7 du règlement de la consultation

Autres informations complémentaires : Les renseignements complémentaires sur les documents de la consultation seront envoyés aux opérateurs économiques 6 jours calendaires au plus tard avant la date limite fixée pour la réception des offres, pour autant qu'ils en aient fait la demande au plus tard 10 jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres. Adresse et points de contact auprès desquels le cahier des charges et les documents complémentaires peuvent être obtenus : DCE disponible uniquement sur la plateforme <http://achats.chu-reunion.fr> Adresse à laquelle les propositions doivent être envoyées : mode de réception : OBLIGATOIREMENT par voie dématérialisée <http://achats.chu-reunion.fr> selon les dispositions du Règlement de Consultation. Aucun dépôt papier n'est recevable (sauf copie de sauvegarde sur support physique électronique ou sur support papier). Adresse postale/de dépôt : copie de sauvegarde à adresser au CHU de la Réunion Secrétariat des Travaux et des Services Techniques Avenue François Mitterrand BP 350 97448 Saint-Pierre Cedex. Renseignements administratifs/techniques : <http://achats.chu-reunion.fr> (correspondance). Les offres régulières, acceptables et appropriées seront analysées et classées et l'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie sur la base des critères pondérés ci-dessous : 1. PRIX DE LA PRESTATION (N1) 40 % sera apprécié sur 100 points et se fera sur la base du montant global et forfaitaire total figurant dans Le CDPGF. 2. VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE (N2) 60 % sera appréciée sur 100 points au regard du mémoire technique et des exigences du CCTP comme suit : - Sous critère 1 - Méthodologie d'exécution des prestations / méthodes d'organisation des travaux notamment en site occupé : 20 points - Sous critère 2 - Moyens matériels affectés : 50 points - Sous critère 3 - Les dispositions envisagées par l'entreprise en termes de protection de l'environnement : 10 points - Sous critère 4 - Moyens humains et références dédiés : 20 points

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/02/2025